

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Clark (Yellowhead):** Non, non... dont on discute au Cabinet... On m'incite par cette question à violer...

**M. Broadbent:** Je connais la réponse maintenant.

**M. Clark (Yellowhead):**... on me demande de violer cette règle. Les socialistes font constamment preuve de mépris à l'égard du Règlement de la Chambre, mais je ne vais pas les encourager dans cette voie.

\* \* \*

### L'ÉNERGIE

LE PROJET D'ACHAT DE DOME PETROLEUM PAR AMOCO CANADA—L'ENTENTE ENTRE LES SOUMISSIONNAIRES

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit à maintes reprises que l'entente conclue entre Amoco Canada et Dome Petroleum permet à d'autres soumissionnaires de faire des offres, pourvu que Dome ne les ait pas sollicitées.

Or, un autre intéressé au moins, mais il pourrait y en avoir quatre, dont Amoco, ont conclu une entente de confidentialité afin d'obtenir de l'information concernant l'évaluation.

L'entente de confidentialité prévoit entre autres qu'un acheteur éventuel ne peut présenter d'offre sans que Dome Petroleum ne l'ait approuvée.

Comment de nouvelles offres peuvent-elles être faites alors que Dome Petroleum doit, en vertu de l'entente de confidentialité, les approuver au préalable, ce qui constitue de la sollicitation, laquelle est interdite en vertu du protocole d'entente?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je n'ai rien à ajouter à la réponse qu'a donnée le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a été très clair. Dome ne peut solliciter d'offres concurrentielles, mais elle doit certes examiner celles qu'on lui présente.

**M. MacLellan:** On passe constamment à côté de la question.

LE MINISTRE DE LA CONSOMMATION ET DES CORPORATIONS—  
LA RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS D'AMOCO CANADA

**M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys):** Monsieur le Président, je voudrais poser une autre question au vice-premier ministre. Voici ce qu'il a dit le 12 mai au sujet de l'entente entre Dome et Amoco: C'est aux actionnaires de la société de prendre cette décision. Ils peuvent le faire. Une fois qu'ils l'auront prise, et que la proposition sera soumise au Gouvernement du Canada, celle-ci suivra son cours normal dans le cadre d'Investissement Canada, du ministère de la Consommation et des Corporations et de tous les autres mécanismes idoines.

Comment se fait-il que le ministre de la Consommation et des Corporations ait rencontré les représentants d'Amoco

### Questions orales

Canada, compte tenu de la déclaration du vice-premier ministre et des commentaires du ministre de l'Énergie selon lesquels l'affaire était entre les mains du secteur privé jusqu'à ce qu'elle soit soumise à Investissement Canada?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je me demande si le député veut laisser entendre que les élus de la région de Calgary ne sont pas libres de rencontrer des représentants du secteur énergétique.

Vers quel sorte de pays allons-nous si un député n'a pas la liberté de représenter les intérêts de ses électeurs en s'entretenant avec les intervenants d'un secteur aussi vital et important pour eux que le secteur énergétique?

Si le député veut laisser entendre que, du fait que je puisse représenter une circonscription agricole ou que je sois moi-même un agriculteur, je dois m'abstenir de m'intéresser aux problèmes agricoles, alors on peut vraiment dire que nous sommes engagés sur une pente glissante et que nous dérapons vers le chaos ici au Canada.

### LES RAISONS DE LA RENCONTRE AVEC LE MINISTRE

**M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway):** Monsieur le Président, j'ai une question sur ce sujet à poser au vice-premier ministre et je lui demande de ne pas nous prendre pour trop naïfs.

Le ministre de la Consommation et des Corporations disait hier qu'il avait rencontré Amoco, c'est-à-dire des dirigeants d'Amoco, à propos de la prise de contrôle de Dome. Si la politique du gouvernement est de ne pas se mêler de l'affaire, comment se fait-il que la société fasse du lobbying auprès du gouvernement et que le ministre de la Consommation et des Corporations, et peut-être d'autres, juge nécessaire de rencontrer des représentants d'Amoco?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président,...

**M. McDermid:** Levez-vous et portez vos accusations.

**M. le Président:** Je voudrais demander à tous les députés de bien vouloir garder leurs réflexions pour eux.

La présidence est dans une situation difficile et je sais que le député de Vancouver—Kingsway le comprend, tout comme le député de Cape Breton—The Sydneys. Je voudrais que les députés et le public comprennent bien la situation de la présidence, car nous sommes dans un endroit où nous devons défendre le droit de s'exprimer librement et vigoureusement.

Mon problème c'est que, hier, à la suite d'une question du député de Vancouver—Kingsway que la présidence avait autorisée, le ministre a soulevé une question de privilège. Il y a eu une longue discussion sur le fait de savoir si la question posée au ministre était acceptable ou si elle portait atteinte à ses privilèges, certains députés prétendant même que les choses allaient plus loin que cela.